

Jaunisse nanisante de l'orge : actuellement peu de risque

Les pucerons demeurent rares dans les maïs et dans les repousses. Une première série d'analyses (32 analyses) a été menée sur des pucerons récoltés dans les repousses. Les analyses révèlent qu'aucun n'était porteur de virus. A ce stade, le risque pour la saison culturale à venir est donc faible.

Une analyse de 32 autres pucerons est en cours. Les résultats seront disponibles pour le prochain avertissement.

A l'heure des premiers semis, le risque jaunisse nanisante est actuellement faible, peu de pucerons, pas ou peu de virus.

Deux variétés sont tolérantes à la jaunisse nanisante de l'orge : **RAFAELA** et **DOMINO**. Dès lors, même si des pucerons y étaient observés en grands nombres, ces variétés ne justifieraient aucun traitement insecticide.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft

Carnet de champ, un outil agronomique de traçabilité

La nouvelle édition est disponible

Ce **carnet** (format de poche) comprend 44 pages dont, une éphéméride, des renseignements sur des asbl œuvrant pour la Profession (Réquasud, CGFC, CRP, ...) des tableaux (38) permettant de collationner, par parcelles, les interventions menées. Des carnets sont disponibles dans les dépôts habituels ou sur demande à cadcoasbl@cadcoasbl.be

Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : www.cadcoasbl.be

→ **Le prochain avis est prévu pour le 03 octobre.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULq-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB asbl, de Réquasud asbl. **Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO**

Formation continue - Point phytolice

Vous êtes nombreux à nous poser la question :

Suite à la soirée d'informations céréales du 14/09 (agrée comme formation continue) vous avez reçu un point « phytolice ». Sachez qu'il n'est pas inhabituel qu'il y ait un délai d'un mois entre la séance et l'apparition des points sur votre compte « phytolice ». C'est indépendant de notre volonté et le service compétent fait tout ce qu'il peut pour réduire ce délai.

Nous profitons également de l'occasion pour vous remercier de votre patiente collaboration lors de l'organisation de l'encodage des présences. C'est une nouvelle tâche pour nous et ce fut une réussite aussi grâce à vous.